

Canadien ne peut s'opposer au développement des richesses naturelles de notre pays.

Je suggérerais que les représentants du gouvernement fédéral, responsables de l'aménagement du premier parc fédéral du Québec, fassent certaines concessions, tout en respectant le désir du gouvernement du Québec, ce qu'ils ont négligé de faire au cours des pourparlers relatifs à l'aménagement du parc Forillon.

Le gouvernement fédéral, sous prétexte qu'il est le gouvernement central, voudrait que les provinces se plient toujours à ses désirs. Il s'agit d'une mauvaise attitude, et les Canadiens en souffrent toujours.

L'an dernier, j'avais inscrit une question au *Feuilleton*. La réponse que l'on y donna fut évidemment ridicule. Je demandais: Est-ce que le ministre peut nous dire si des pourparlers ont lieu entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial du Québec ou si on a l'intention d'en engager. Bref, la question se lisait comme il suit:

Le gouvernement est-il en pourparlers avec le gouvernement du Québec afin d'établir d'autres parcs fédéraux au Québec?

On répondit ce qui suit, et je cite:

Non.

Ma première question se lisait ainsi:

Le gouvernement a-t-il l'intention d'établir d'autres parcs fédéraux au Québec a) sinon, pourquoi? b) dans l'affirmative, où seront-ils établis?

Réponse:

L'honorable Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):

1. a) Le gouvernement fédéral serait heureux ...

... il s'agit encore d'un bon vœu pieux ...

... de recevoir de la province de Québec d'autres demandes d'aménagement de parcs nationaux dans cette province;

b) Toute région de la province présentant un intérêt national et digne d'être préservée pour les générations futures.

Il s'agit bien là du fond du problème. Il est évident qu'il existe d'immenses territoires au Québec dignes d'être conservés et mis en valeur pour les générations futures, ce qui constituerait une richesse inouïe.

Le gouvernement fédéral répond: Nous attendons de recevoir une demande du gouvernement provincial. Lorsqu'on pose la question au gouvernement du Québec, on répond: On n'ose rien demander à Ottawa, parce qu'on va répondre par la négative. Si l'on fait une demande à Ottawa, on nous répondra qu'il devra s'agir d'un parc national, et l'on ne voudra pas respecter les droits de la province à ce sujet. Il en découle donc qu'il n'existe pas de parc national au Québec.

Monsieur l'Orateur, j'appelle votre attention sur l'autre question, parce que je suis

persuadé que cela suscitera votre intérêt. Voici:

2. Depuis l'adoption de la Loi sur les parcs fédéraux, combien d'argent fut dépensé pour les parcs fédéraux et, de cette somme, quelle part le Québec a-t-il reçue?

La réponse se lisait ainsi:

2. Depuis l'aménagement du premier parc national à Banff en 1885, une somme de \$355,289,424 a été dépensée pour les parcs nationaux du Canada. (Ceci comprend l'exploitation et l'entretien, le capital investi et l'argent dépensé pour les routes principales.) Comme aucun parc national n'existait au Québec, aucune somme n'a été dépensée dans cette province pour des parcs nationaux.

Voilà le résultat. La somme de \$355,289,424 a été dépensée dans d'autres provinces, parce que le gouvernement fédéral a trouvé intérêt à développer ces parcs. Étant donné que le gouvernement fédéral s'amuse aux frais des Québécois à faire de la petite politique et que le gouvernement du Québec agit de la même façon, il en résulte qu'il n'existe pas de parc national au Québec.

Monsieur l'Orateur, la somme de \$355 millions a été dépensée dans les autres provinces et le Québec n'a rien reçu pour l'unique raison que les deux niveaux de gouvernement s'amuse à se relancer la balle et à faire de la petite politique, aux frais des Québécois.

• (9.40 p.m.)

Parce que le gouvernement est rouge à Ottawa et bleu à Québec, on se chicane sur des mots. Une journée, on dit aux Gaspésiens: Grâce au gouvernement fédéral, vous pourrez bénéficier d'un parc fédéral et, le lendemain, on entend le ministre provincial dire: On ne peut pas participer à fond au projet du gouvernement fédéral, parce que tel article de la Constitution ou tel droit n'est pas respecté ou parce qu'on ne tient pas compte de tel ou tel désir du Québec.

Puis, on amorce de nouveaux pourparlers, après quoi les ministres répondent aux questions des députés de façon arrogante, en disant: Nous sommes actuellement en train d'étudier les possibilités de l'aménagement d'un parc national.

C'est ce qui m'avait amené à poser la troisième question que je cite:

Le gouvernement est-il en pourparlers avec le gouvernement du Québec afin d'établir des parcs fédéraux au Québec?

Que m'a-t-on répondu?

3. Non.

Voilà donc où l'on en est actuellement. Ni le gouvernement fédéral, ni le gouvernement provincial sont assez sérieux pour prendre des mesures susceptibles de favoriser la mise en valeur de l'industrie touristique du Québec.